



FICHE SYNOPTIQUE DES PROJETS

Projet inscrit au PIP 2020 : Oui/Non

| | | | | | | |
|--|--|--|---|---|---|---|
| Titre du Projet | Projet de développement des Infrastructures socio-économiques pour la sécurité alimentaire (PDISSA) | | | | | |
| Secteur d'Activité | Mobilisation de l'eau pour des fins multiple | | | | | |
| Ministère ou Organisme de Tutelle | Ministère de l'Eau et des Mines | | | | | |
| Montant approuvé | Don (références) : | Prêt (références) : | | | Total : 11 850 000 000 | |
| | | N° 2016087/PR BN 2017 04 00 du 06 mars 2017 | | | | |
| Bailleurs | BOAD : 10 000 000 000 | | | | | |
| Contrepartie Béninoise | BN : 1 750 000 000 IMF : 100 000 000 | | | | | |
| Date de signature : 06 mars 2017 | Date d'approbation : | Date de mise en vigueur : 29 décembre 2017 | Date de démarrage : Juin 2018 | Date de clôture initiale : 2021 | Nombre de prorogation : Néant | Date de clôture après prorogation : Néant |
| Coordonnateur du Projet | Nom et Prénoms : Sylvestre B.O. ADIMI | | | | | |
| | Contacts Téléphoniques : 97 00 12 76/97 08 71 14 | | | | | |
| | Adresse E-mail : sylvero02@yahoo.fr | | | | | |
| DONNÉES TECHNIQUES | | | | | | |
| Contexte et Justification | Le Projet a été identifié par la Banque à la table ronde des bailleurs de fonds de juin 2008 relative au Programme d'Investissement du Plan d'Actions pour le Développement Durable (PI-PADD) de l'Autorité du Bassin du Niger (ABN), adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en avril 2008. A cette occasion, la Banque avait marqué son intérêt pour participer au financement du PI-PADD. Le Projet de Développement d'Infrastructures Socioéconomiques et de Sécurité Alimentaire dans le bassin du Niger s'inscrit dans le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) du Bénin 2016-2021. Il trouve sa justification dans les considérations ci-après : i) contribution à la mobilisation et à la valorisation des ressources en eau ; ii) contribution à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire dans la zone du projet ; et iii) contribution à la préservation et à la protection de l'environnement. | | | | | |
| Objectifs du Projet | Objectif global : Contribuer à une croissance soutenue dans le bassin du Niger à travers la lutte contre la pauvreté, le renforcement de la sécurité alimentaire et la promotion d'un développement durable Ainsi, il s'agira de : | | | | | |



| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Intensification et accroissement de la production agricole, pastorale et halieutique ; - Amélioration du cadre de vie des populations bénéficiaires du projet ; - Contribution à la création d'emplois ; - Lutte contre la pauvreté et création de richesse additionnelle <p>Objectifs spécifiques : Aménagement de 04 retenues d'eau d'une capacité totale de 8 200 000 m³ ; Réalisation de 08 forages équipés de pompe à motricité humaine ; Construction de 04 magasins de stockage ; Aménagement de 169 ha en aval des retenues d'eau sont aménagés en maîtrise totale de l'eau ; Le reboisement de 250 ha de bande de servitude pour la protection des berges ; Aménagement de 24 km de piste d'accès aux sites et 40 km de couloirs d'accès aux barrages pour le bétail Les actions d'accompagnement et d'appui à la mise en valeur</p> |
| Description du Projet (préciser les composantes et les principales activités à exécuter au 30 septembre 2020) | <p>Composante 1 : Etude</p> <p>Composantes 2: Réalisation des travaux de construction des barrages et d'aménagement de périmètres irrigués</p> <p>Composantes 3: Contrôle et Surveillance des travaux</p> <p>Composantes 4: Travaux d'infrastructure et accompagnement</p> <p>Composantes 5: Mise en œuvre du plan de gestion environnementale et sociale</p> <p>Composantes 6: Gestion du Projet</p> |
| Zone(s)/ Communes d'Intervention | <ul style="list-style-type: none"> ✓ ATACORA/ KEROU (à BASSINI) ✓ ATACORA/OUASSA-PEHUNCO (à Sinahou) ✓ BORGOU/(Nikki (à SEREWANDIROU) ✓ ALIBORI/KANDI (à WENA) |
| Indicateurs d'Extrants/Produits du Projet (préciser les valeurs cibles et celles réalisées) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Aménagement de retenues d'eau, périmètres irrigués en maîtrise totale de l'eau <ol style="list-style-type: none"> a) Retenues d'eau aménagées : 4 ----- Réalisée (0) 2. Aménagement des Pistes et d'infrastructures socioéconomiques de base <ol style="list-style-type: none"> a) Pistes rurales construites 24 km ----- Réalisée (0) b) Etangs piscicoles construits : 8 étangs----- Réalisée (0) c) Couloirs d'accès aux barrages pour le bétail construits 40 km ----- Réalisée (0) d) Marchés de bétails construits : 4 marchés----- Réalisée (0) e) Abreuvoirs clôturés : 4----- Réalisée (0) f) Motoculteurs acquis : 4----- Réalisée (0) g) Décortiqueuses et Batteuses de riz acquises : 4----- Réalisée (0) h) Kits d'étuvage de riz acquis : 8----- Réalisée (0) i) Magasins de stockage avec aires de séchage acquis : 4----- Réalisée (0) |
| Indicateurs d'effet du projet (rappeler les indicateurs d'effet définis dans le cadre de performance du projet) | <ol style="list-style-type: none"> 1. Contribution à la sécurité alimentaire et à la réduction du déficit national <ul style="list-style-type: none"> - Quantité additionnelle de riz paddy produite (tn/an) : 720 - Quantité additionnelle de produit maraîcher produit (tn/an) : 3 600 - Quantité additionnelle de poisson produit (tn/an) : 100 2. Amélioration et diversification du revenu des bénéficiaires <ul style="list-style-type: none"> - Revenu moyen des bénéficiaires : En 2021 1 835 000 3- Contribuer à la création de richesse (M FCFA) <ul style="list-style-type: none"> - Valeur ajoutée induite et indirecte : 20 012 200 000 |

| | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - Recettes fiscales induites et indirectes : 610 236 690 <p>4- Contribution à la création et à la consolidation d'emplois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes formées : à déterminer - Emplois indirects et induits : 6 010 - Emplois créés au cours de la mise en œuvre du projet : 100 - Emplois créés-femmes : à déterminer - Emplois créés-jeunes : à déterminer - Bénéficiaires exploitants agricoles : à déterminer - Bénéficiaires - femmes exploitantes agricoles : à déterminer |
| <p>Quels sont les principaux facteurs de risque qui peuvent affecter la bonne exécution du projet ou sa pérennisation ?</p> | <p>Risque 1 : Instabilité socioéconomique (Epidémie, Pandémie, soulèvement)</p> <p>Risque 2 : Risque de commercialisation des produits se traduisant par l'absence de débouché</p> <p>Risque 3 : Effet des Changements Climatiques entraînant de faible pluviométrie</p> <p>Risque 4 : Retard dans l'exécution du projet</p> |
| <p>Mesures de pérennisation des acquis du projet</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi évaluation - L'entretien - La maintenance - L'archivage |